Référence rapide : JuriCite^{MC}

Découvrez comment repérer des décisions et des textes législatifs ou leur traitement judiciaire à partir de toute source électronique à l'aide de l'outil JuriCite^{MC} pour le service Quicklaw[®].

Bienvenue à JuriCite

L'outil de productivité JuriCite vous permet d'accéder directement au traitement judiciaire dans le service de recherche juridique en ligne LexisNexis[®] Quicklaw[®] à partir d'une référence sélectionnée à l'aide du curseur dans un document électronique. L'icône **JuriCite** 🚫 est située dans le coin inférieur droit de la barre de tâches.

Votre **mot de passe** est formé de votre code d'accès Quicklaw suivi d'un point-virgule, puis de votre mot de passe Quicklaw (p. ex., **JeanUntel;motpas9999**). Vous pouvez choisir de retenir votre mot de passe en vue de vos recherches ultérieures en cochant la case **Retenir le mot de passe**. Cliquez sur le bouton **OK** pour poursuivre.

Retenir le mot de passe		

Notions de base

À l'aide du curseur, **sélectionnez** la référence en entier dans le document électronique, tel un document de traitement de texte, un message électronique, une banque de données ou une page Web. Vous pouvez sélectionner du texte additionnel comme l'intitulé de la décision; JuriCite ne reconnaîtra que la première référence.



Cliquez sur l'icône JuriCite 😡 pour obtenir le texte intégral de la décision ou du texte législatif.

OU

Faites un clic droit sur l'icône JuriCite 📿. Dans le menu, faites un clic gauche sur l'option désirée pour obtenir le traitement judiciaire, le résumé ou le texte intégral de la décision ou du texte législatif.



La décision, le texte législatif, le résumé ou le traitement *Quick* CITE[®] sera affiché dans votre fureteur Web implicite. Si des versions existent en anglais et en français, cliquez sur la version que vous souhaitez consulter. Utilisez votre fureteur pour **afficher**, **enregistrer** ou **imprimer** la décision, le texte législatif, le résumé ou le traitement *Quick* CITE. Fermez la fenêtre du fureteur pour retourner à votre document.



Pour ouvrir la fenêtre JuriCite, faites un clic droit sur l'icône **JuriCite (o**dans la barre de tâches, puis un clic gauche sur l'option **Ouvrir**.



Le menu ci-dessus est désactivé et la fenêtre JuriCite demeure ouverte à l'avant plan.

🔵 JuriCITE			- 🗆 ×	
2000 255 AR 187		Q		
* 🗈 🛍	Mot de passe	Référence-client	Vider historique	Aller

Saisissez manuellement la référence dans la boîte, puis cliquez sur le bouton Aller OU appuyez sur la touche Entrée de votre clavier pour afficher la décision ou le texte législatif.

Affichez les 50 références les plus récentes en cliquant sur la flèche du menu historique 💌

Copiez et conservez une référence dans un document en la sélectionnant, puis en cliquant sur le bouton Copier S. La référence apparaîtra peu après dans la boîte de saisie et sera ajoutée à la liste de références récentes. Alternativement, appuyez sur les touches Ctrl+C, puis sur les touches Ctrl+V ou cliquez sur le bouton Coller S.

Copiez la liste historique en appuyant sur la touche Ctrl, puis en cliquant sur le bouton Copier 🐚 . Vous pouvez ensuite coller la liste dans un document pour l'imprimer ou la conserver en guise de référence.

Minimisez la fenêtre JuriCite en cliquant sur le bouton Minimiser la dans la barre de la fenêtre. Pour redéployer la fenêtre, faites un clic gauche sur le bouton (Quiant d'un clic droit sur l'icône JuriCite (Q dans la zone d'état du système, suivi d'un clic gauche sur l'option **Ouvrir**.

Comprimez la fenêtre JuriCite (affiche uniquement les boutons **Copier** et **Aller**) en cliquant sur le bouton **Maximiser** . Cliquez de nouveau pour déployer la fenêtre.

Fermez la fenêtre JuriCite en cliquant sur le bouton Fermer X. Pour rétablir la fenêtre, faites un clic droit sur l'icône JuriCite 😡 dans la zone d'état du système, puis un clic gauche sur le bouton Ouvrir.

Saisissez votre mot de passe en cliquant sur le bouton Soumettre votre mot de passe. Vous pouvez retenir le mot de passe en cochant la case Retenir le mot de passe.

Saisissez la référence-client en cliquant sur le bouton Référence-client. Définissez ensuite à quelle fréquence vous souhaitez saisir une nouvelle référence-client.

Videz la liste des références recherchées récemment en cliquant sur le bouton Vider l'historique.



Pour joindre le Soutien à la clientèle, faites le 1-800-387-0899 ou écrivez à <u>service@lexisnexis.ca</u>.



LexisNexis et le logo « Knowledge Burst » sont des marques déposées de Reed Elsevier Properties Inc. faisant l'objet d'une licence. Quicklaw et QuickCITE sont des marques déposées de LexisNexis Canada inc. © 2013 LexisNexis Canada inc. Tous droits réservés. QF-Sheet(FR)-05/13